

### SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	M2 Droit de l'emploi et des relations sociales
<b>Intitulé du cours</b>	Relations sociales (droit des IRP et des conflits collectifs)
<b>Semestre</b>	2
<b>Objectifs et compétences développées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et maîtriser le droit applicable aux conflits collectifs du secteur privé et des entreprises privées gérant un service public</li> <li>- Connaissance/approfondissement du droit de grève</li> <li>- Connaître et comprendre les dispositions légales relatives à la mise en place, au fonctionnement et aux attributions du comité social et économique</li> </ul>
<b>Contenu et moyens pédagogiques</b>	Cours magistral assorti de nombreux exemples issus de la pratique et, de ce fait, « interactif »
<b>Pré-requis</b>	Master 1 en droit ou équivalent
<b>Modalités d'évaluation</b>	Examen anonyme écrit (en 3 heures) sous forme pratique
<b>Références bibliographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C. Radé, Droit des conflits collectifs du travail, éd. LexisNexis</li> <li>- G. Auzero, D. Baugard, E. Dockès, Droit du travail, éd. Dalloz (passages consacrés à la grève)</li> <li>- G. Loiseau, L. Pécaut-Rivolier, P. Lokiec, P.-Y. Verkindt, Droit de la représentation du personnel (Dalloz action)</li> <li>- L. Millet, Droit des comités sociaux et économiques et des comités de groupe, éd. LGDJ</li> </ul>